



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°IDF-030-2025-08

PUBLIÉ LE 20 AOÛT 2025

Sommaire

Direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Ile de France /

IDF-2025-05-06-00013 - Qccord tacite d'autorisation d'exploiter pour
Monsieur Alexandre LE FAUCHEUR sur les communes de VIARMES et
BELLOY en FRANCE (3 pages)

Page 3

Direction régionale et interdépartementale de
l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Ile
de France

IDF-2025-05-06-00013

Qccord tacite d'autorisation d'exploiter pour
Monsieur Alexandre LE FAUCHEUR sur les
communes de VIARMES et BELLOY en FRANCE



**PRÉFET
DU VAL-D'OISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**

SDREA Île-de-France

Cergy, le 06 mai 2025

Affaire suivie par : Elisabeth RAK-LECLER
Pôle économie agricole et alimentation
Tél. : 01 34 25 24 27
Mél. : elisabeth.rak-lecler@val-doise.gouv.fr

Le préfet

à

Référence dossier n° 95-2025-15

Objet : Contrôle des structures – Dossier complet

PJ : Liste des parcelles

Monsieur Alexandre LE FAUCHEUR
17 RUE DE LA REPUBLIQUE
95270 VIARMES

LAR n° : 2C 168 377 5385 9

En date du 07 avril 2025, vous m'avez fait parvenir une demande d'autorisation d'exploiter pour les surfaces listées en annexe. Cette opération porte sur l'agrandissement de votre structure individuelle d'une superficie de 14,48 hectares par la reprise de parcelles agricoles dont votre père est propriétaire. Ce foncier était auparavant exploité par M. HENNEQUIN Bernard, décédé en janvier dernier et par M. COOREVITZ Jean-Jacques.

Ainsi, votre demande d'autorisation d'exploiter concernant 5,7582 hectares a été enregistrée complète en date du 17 avril 2025.

Conformément aux dispositions de l'article R.331-4 du code rural et de la pêche maritime, cette demande fera l'objet d'une publicité par affichage en mairie des communes où sont situés les biens et d'une publication sur le site internet de la Préfecture du Val-d'Oise : <https://www.val-doise.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-et-forets/Agriculture/Le-contrôle-des-structures/>

Je vous informe que le Préfet de région dispose d'un délai de 4 mois pour statuer sur votre demande à partir de la réception de votre dossier complet. Ce délai est susceptible d'être prolongé de deux mois supplémentaires conformément à l'article R. 331-6 du code rural et de la pêche maritime. Dans ce cas, vous en serez avisé avant la date en question.

1/3

Direction départementale des Territoires

Service de l'environnement, de l'agriculture et de l'accompagnement des territoires - CS 20105 - 95010 CERGY-PONTOISE CEDEX
Téléphone : 01 34 25 26 70 - courriel : ddt-seaat-peaa@val-doise.gouv.fr - site internet <http://www.val-doise.gouv.fr/>

En l'absence de réponse de l'administration dans ce délai, votre demande sera tacitement acceptée à compter du 18 août 2025. Dans ce cas, le présent courrier sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de région d'Ile-de-France et en mairies des communes concernées par les biens demandés. Cette publication légale vaudra alors décision.

Mes services restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

La Cheffe du Service
de l'Environnement, de l'Agriculture
et des Territoires

Signé

Anne-Kristen LUCBERT

2/3

Direction départementale des Territoires

Service de l'environnement, de l'agriculture et de l'accompagnement des territoires - CS 20105 - 95010 CERGY-PONTOISE CEDEX
Téléphone : 01 34 25 26 70 - courriel : ddt-seaat-peaa@val-doise.gouv.fr - site internet <http://www.val-doise.gouv.fr/>

ANNEXE : Liste des parcelles de la demande d'autorisation d'exploiter
de Monsieur Alexandre LE FAUCHEUR

Commune	Référence cadastrale		Surface (en hectare)
VIARMES	C	501	0 ha 22 a 25 ca
VIARMES	C	514	0 ha 12 a 80 ca
VIARMES	C	1452	0 ha 11 a 82 ca
BELLOY EN FRANCE	A	257	1 ha 01 a 40 ca
BELLOY EN FRANCE	A	129	2 ha 20 a 30 ca
S/TOTAL PARCELLAIRE			3 ha 68 a 57 ca
VIARMES	D	880	0 ha 21 a 80 ca
VIARMES	D	968	0 ha 18 a 61 ca
VIARMES	D	1016	0 ha 16 a 63 ca
VIARMES	D	1021	0 ha 16 a 98 ca
VIARMES	D	1056	0 ha 25 a 25 ca
VIARMES	D	1077	0 ha 11 a 64 ca
VIARMES	D	1088	0 ha 18 a 96 ca
VIARMES	D	1090	0 ha 22 a 90 ca
VIARMES	D	1160	0 ha 27 a 24 ca
VIARMES	D	1161	0 ha 27 a 24 ca
S/TOTAL PARCELLAIRE			2 ha 07 a 25 ca
TOTAL PARCELLAIRE repris			5 ha 75 a 82 ca